

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Le député doit s'adresser à la présidence.

**M. King:** Bien sûr, monsieur l'Orateur. Nos vis-à-vis ont obtenu une majorité grâce à l'électorat québécois qui s'est prononcé cependant sur une question tout autre que la situation économique. En élisant 73 députés, le Québec n'a pas approuvé pour autant la politique économique du parti libéral, et vous devriez le savoir également.

**M. Dawson:** Soixante-quatorze.

**M. King:** J'espère que les libéraux n'invitent pas les Canadiens à approuver des projets de dépense parce qu'ils ont été ramenés au pouvoir. Si tel est son objectif, le gouvernement vit certes dans un monde irréal. Les Canadiens ont vraiment raison de s'inquiéter si les députés d'en face croient l'affirmation du député d'Algoma.

**M. Foster:** Je voulais mettre les choses au point.

**M. Rompkey:** Dans ce cas, dites les choses comme elles sont.

**M. King:** Je suis heureux de pouvoir participer au débat sur le bill C-19, modifiant la loi sur le crédit d'impôt à l'emploi. J'appuie l'objectif du bill et je dois malheureusement reconnaître que cette mesure est nécessaire. Je suis heureux de pouvoir participer au débat parce qu'il est bien évident que l'opposition doit profiter de toutes les occasions pour rappeler au gouvernement qu'il doit assumer la pleine responsabilité de la situation qui existe maintenant au Canada et qui l'oblige à user de tels expédients pour résoudre un grave problème national.

Le bill tendant à modifier la loi sur le crédit d'impôt à l'emploi vise à prolonger l'application de la loi pour un an afin de créer de nouveaux emplois dans le secteur privé. La mesure prévoit un crédit d'impôt variant de \$1.50 à \$2 l'heure, selon les taux de chômage dans les régions en cause. Le crédit est de \$2 dans les provinces de l'Atlantique et en Gaspésie, de \$1.50 dans le sud de l'Ontario, le sud de l'Alberta, la Colombie-Britannique et les régions de Montréal et de Hull, et de \$1.75 dans le reste du Canada. Les industries de fabrication de l'Ontario et du Québec obtiendront 50 p. 100 des fonds disponibles.

Pourquoi faut-il adopter un tel bill? En 1968, il y avait un peu plus de 300,000 chômeurs au Canada et, selon les prévisions, il y en aura plus de 1.25 million en 1980. Cela témoigne de toutes les années de politique financière inepte du parti libéral ou, devrais-je dire plutôt, de l'absence de toute politique financière sous le gouvernement libéral.

Le bill n'est qu'un moyen de fortune. On ne nous a pas encore annoncé de politique financière à long terme ni même à court terme. Je tiens à signaler aux députés à ma gauche au fond de la Chambre que nous autres, conservateurs, avions établi des prévisions et une politique à long terme. Et que dire des avantages à long terme que les députés d'en face pourraient créer s'ils faisaient preuve d'un peu de responsabilité financière! Ils pourront vérifier dans leur dictionnaire ce que l'expression «responsabilité financière» signifie quand ils rentreront chez eux.

La nécessité de cette mesure traduit l'ampleur de la pauvreté, l'absence de résolution et d'inspiration dont souffre le gouvernement actuel. Tout en perpétuant le régime de dépenses qui a plongé le pays dans la situation économique désastreuse qu'il connaît actuellement, le gouvernement se propose maintenant de s'attaquer aux symptômes mais de laisser agir

### *Crédit d'impôt à l'emploi—Loi*

la maladie. La maladie: ce sont les politiques de dépenses des libéraux au cours de la dernière et de l'actuelle décennie qui font en sorte que jamais auparavant dans l'histoire du Canada ou des autres pays, on a eu des dépenses qui dépassaient à ce point les recettes.

Ayant ainsi porté atteinte à la santé économique du Canada, le gouvernement se propose maintenant de poursuivre ses politiques de dépenses excessives sans chercher à augmenter de façon raisonnable les recettes publiques. Nous avons un gouvernement mû par l'opportunité politique, la recherche et la soif de pouvoir qui importent davantage que l'intérêt du pays.

**Des voix:** Bravo!

**M. King:** Monsieur l'Orateur, où voit-on cette grande volonté d'agir dans l'intérêt du Canada? Ni dans le discours du trône, ni dans l'intention de la présente loi. Comment le gouvernement réagit-il aux prévisions selon lesquelles il y aurait 1.2 million de chômeurs en 1980? Nous ne notons qu'une préoccupation de centraliser les pouvoirs à Ottawa dans le complexe libéral qui noyauté tous les niveaux socio-économiques. Cette préoccupation va à l'encontre du bon sens économique. Le gouvernement nous fait donc connaître son propre credo en prétendant, avec impudence, que c'est celui de l'ensemble des Canadiens.

Ces gens de l'autre côté de la Chambre nous disent que les Canadiens veulent un gouvernement plus efficace, pas nécessairement un gouvernement plus effacé. D'après mes compatriotes de ma circonscription que je représente dignement, je dirais que les Canadiens veulent les deux. Ils veulent un gouvernement à la fois plus effacé et plus efficace. Notre parti a cherché à leur donner les deux, mais on ne lui a pas donné la chance. Il est évident que le gouvernement actuel n'offre qu'une solution, un gouvernement moins effacé.

La loi du crédit d'impôt à l'emploi témoigne de cette approche servile qui consiste à corriger un désastre économique suscité par les libéraux. Ce n'est qu'un palliatif coûteux et temporaire; on ne s'attaque pas au nœud du problème, on le maquille. S'attaquer au nœud du problème serait probablement aller à l'encontre de la position des libéraux durant la campagne électorale selon laquelle il n'était pas nécessaire de faire des sacrifices pour vivre au Canada.

Nous reconnaissons que l'initiative décrite dans ce projet de loi s'impose en ce moment. Mais ce bill est nécessaire, seulement parce que ce groupe réincarné de vieux troupiers fatigués aux tendances socialistes, n'est pas prêt à voir plus loin qu'aujourd'hui pour s'attaquer aux maux de demain, résultat des péchés d'hier. Nous appuyons la reconduction de cette mesure pour souligner l'absence d'orientation nationale voulue pour faire disparaître les circonstances qui suscitent des taux de chômage inacceptables.

● (1640)

Ce sont ces circonstances que le gouvernement, formé sous la direction du chef de l'opposition (M. Clark) et du député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), était prêt à attaquer de front.

J'aimerais verser au hansard un résumé d'un rapport plutôt alarmant publié dans le *Province* de Vancouver. L'auteur s'en prend à un seul aspect de notre dilemme national: il dénonce les politiques déficitaires du gouvernement actuel. Tous les députés devraient s'arrêter et se demander dans quelle mesure la loi sur le crédit d'impôt à l'emploi va résoudre notre problème national. L'auteur relate un désastre, dont les